

RENFORCER LA COHÉRENCE
DANS L'ACCUEIL DE L'ENFANCE



"Enseigner-Former-Employer pour l'accueil des enfants en province de Luxembourg" (EFE) – Plateforme territoriale du Nord

Rencontre du 11 mars 2020 : Procès-Verbal

Prochaine rencontre à planifier en 2020

Coordonné par



Avec le soutien du



Informations pratiques

Date et horaire : le mercredi 11 mars 2020 de 13H30 à 16H30

Lieu : Athénée Royal de la Roche-en-Ardenne

Animateur : SERLEZ Jérôme

Participants : 7 participantes

Représentation triangle :

- Nombre de personne(s) représentant l'Office de la Naissance et de l'Enfance : 1
- Nombre de personne(s) représentant les services/milieus/opérateurs d'accueil (0-12 ans) : 5
- Nombre de personne(s) représentant l'enseignement/la formation : 1

Préambule

Déroulement de la rencontre

La rencontre de ce 11 mars 2020 débutera sur un échange autour du PV de la rencontre du 20 novembre 2019. Sera ensuite abordée la pratique de l'observation. Il est spécifié qu'une recherche européenne a été menée sur cette pratique. Il en a été créé le Guide ERATO.

Note de la rédaction : le guide ERATO est disponible en location dans différents centres de prêt de la province de Luxembourg dont, à l'heure actuelle, le réseau des Bibliothèques de la province de Luxembourg. Ce guide est aussi disponible en version PDF au prix de 2,5 € auprès de l'association « Le Furet » (<https://www.lefuret.org/produit/enfantsdeuropeatelechargeable-00/>).

Note : afin de respecter chaque participant-e, il leur est demandé de signaler leurs ressentis par rapport aux démarches proposées afin d'éviter tout sentiment de frustration.

Partage de documentation entre les participant-e-s de la plateforme Nord

Afin de faciliter les échanges de documentations en dehors des rencontres, il est proposé de créer un dossier partagé sur Google Drive où chacun-e pourra y enregistrer la documentation qu'il/elle souhaite partager au groupe. Ce dossier partagé est disponible à l'adresse suivante : https://drive.google.com/drive/folders/1iwtvUGzXjJ9G8dCFQ4_uRnv9lhD8AgIA?usp=sharing. Les ressources abordées ce 11 mars 2020 y sont enregistrées.

Note de la rédaction : les personnes ayant un compte Google peuvent y insérer des documents dans le but de les partager avec les autres membres de la plateforme Nord. Les personnes ne disposant pas d'un compte Google sont invité-e-s à envoyer leurs documents à Jérôme Serlez (jeromeserlez@hotmail.be) qui les enregistrera dans ce dossier partagé.

« Quand la réflexivité soutient le plaisir au travail »

L'événement intitulé « Quand la réflexivité soutient le plaisir au travail » est né des rencontres des plateformes territoriales. Il sera ouvert à tous/toutes les professionnel-le-s en lien avec l'accueil des enfants de la province de Luxembourg et plus particulièrement aux participant-e-s des plateformes territoriales qui bénéficieront d'une priorité d'inscription aux ateliers proposés (nombre de places limité).

Note de la rédaction : au vu du contexte sanitaire actuel, cet événement est reporté. Dès qu'une date aura été fixée, un courrier sera envoyé aux participant-e-s des plateformes territoriales afin qu'ils/elles puissent s'inscrire à l'événement et aient une priorité quant au choix de l'atelier.

Les échanges au départ de l'approbation du PV du 20.11.19

THEMATIQUES	ONE	ENSEIGNEMENT/FORMATION	SERVICES/MILIEUX/OPERATEURS D'ACCUEIL
L'ALLAITEMENT		A la lecture des résultats d'un petit sondage réalisé par des étudiant-e-s auprès de certains parents (pour qui l'allaitement peut être vu comme une obligation plutôt qu'un choix), il s'avère effectivement important de mener des actions de sensibilisation à l'allaitement.	
Le TUTORAT et l'ACCOMPAGNEMENT des STAGIAIRES		<p>Le manque de clarté porte préjudice tant à la stagiaire qu'au maître de stage (enseignant-e qui accompagne le/la stagiaire). Dans certains établissements, le temps alloué à la présentation consiste en l'envoi préalable</p>	<p>Depuis la dernière rencontre, une co-accueillante (accueil à caractère familial) a vécu une première expérience d'accompagnement d'une stagiaire. Cette stagiaire a directement été mise dans le bain, sans présentation préalable et sans rencontre entre l'enseignant-e et les accueillantes. Aucun document n'a été communiqué : ni convention, ni fiche d'évaluation. L'accueillante, en plein questionnement, a pu faire appel à l'assistante sociale de son service. Elle a aussi pu revenir sur les échanges des rencontres de cette plateforme qui ont eu lieu autour de cette thématique. Malgré les difficultés mentionnées, cette expérience fut toutefois positive.</p>

	<p>En cas de manque de partenariat, un stage ne peut-il pas être refusé ou interrompu ?</p>	<p>d'un courrier par l'établissement d'enseignement reprenant les informations pratiques (dates du stage, année d'étude du/de la stagiaire, ...). De plus, le vendredi précédent le stage est mis à profit pour prendre contact l'équipe d'accueil, le lieu d'accueil et les enfants. Il est important pour le/l'accueillant-e de savoir ce qui est demandé par l'établissement au/à la stagiaire (selon son année d'étude). C'est pourquoi une rencontre avec l'enseignant-e est organisée au préalable mais aussi pendant le stage. L'absence d'une convention est un manquement au niveau sécurité. En effet, cette convention détermine les conditions d'accueil et de partenariat entre le lieu d'accueil et l'établissement d'enseignement/de formation. Elle doit être signée avant le début du stage (ou au plus tard le 1er jour de stage).</p>	<p>Dans la situation décrite ci-dessus, l'accueillante ne connaissait pas l'année d'étude de la stagiaire. Une rencontre avec l'enseignant-e a effectivement eu lieu. Toutefois, cette unique rencontre d'1 heure s'est déroulée en début de stage.</p> <p>Cela met en évidence les différences de procédure qui peuvent s'observer d'un établissement d'enseignement/de formation à l'autre.</p>
<p style="text-align: center;">Réflexion commune</p> <p style="text-align: center;">Peu importe les procédures des établissements d'enseignement/de formation, il existe des conditions à respecter pour l'accueil et l'accompagnement des stagiaires. Le non-respect de ces conditions et les modalités du partenariat peuvent conditionner la mise en œuvre de futurs accompagnements de stagiaires.</p>			

Les échanges autour de l'observation

L'OBSERVATION	Intervention de l'animateur		
	<p>L'animateur témoigne d'une certaine réticence par rapport aux outils normatifs et non adaptés aux situations singulières. Il propose donc d'approfondir des documents abordant l'observation dans le secteur de l'accueil des enfants sous l'angle de trois questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que signifie observer suivant les différentes réalités professionnelles ? <ul style="list-style-type: none"> - Quelles démarches soutiennent l'observation ? - Quelle utilisation faire des observations ? 		
	<p>C'est la raison pour laquelle il est important de documenter la journée des enfants notamment en affichant des photos à destination des parents. Le projet d'accueil, qui peut aborder l'observation, permettra</p>	<p>Observer = centrer son attention vers quelqu'un ou quelque chose. Durant le parcours scolaire des étudiant-e-s, un cours est réservé à l'observation. Plusieurs points sont abordés dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'observation doit se baser sur l'objectivité, sur des faits réels ; - Les objectifs de l'observation (pourquoi observe-t-on ?) ; - La position de la personne qui observe. Ce dernier point peut mettre mal à l'aise les étudiant-e-s car l'observation impose une « mise en retrait » et implique de ne pas être dans l'action, ce qui engendre des difficultés par rapport aux enfants et à l'équipe. 	<p>L'observation permet aux professionnel-le-s de faire un retour aux parents, de répondre à leurs questionnements (« Que faites-vous avec mon enfant ? »). L'observation permet de rendre compte aux parents de la participation de l'enfant aux ateliers proposés et non pas uniquement la description de ces ateliers.</p> <p>Il est important d'expliquer (notamment aux parents) qu'il n'est pas obligatoire d'être constamment dans le « faire ». Notons toutefois que toutes les professionnelles présentes ne sont pas confrontées à cette « demande du faire » de la part des parents qui, pour certains, semblent avoir compris l'explication apportée par les professionnel-le-s (l'échange est soutenu par une confiance qui s'installe progressivement entre les</p>

	<p>aussi de communiquer avec les parents sur les pratiques mises en œuvre au sein du lieu d'accueil. L'observation est un choix pédagogique.</p>		<p>parents et les professionnel-le-s) : observer, c'est faire quelque chose. Ce questionnement de la part des parents par rapport au « faire avec l'enfant » est d'ailleurs plus fréquent pour leur premier enfant.</p> <p>Est mis en évidence l'importance, en tant que professionnel-le-s, de mettre du sens derrière la pratique de l'observation.</p>
<p>Réflexion commune</p> <p>La difficulté de se positionner en tant qu'observateur/trice peut être ressentie par les étudiant-e-s mais aussi par les professionnel-le-s.</p>			
	<p>Attention toutefois à ce que ces observations ne soient pas menées dans un objectif thérapeutique, ce qui n'est pas le rôle des professionnel-le-s de l'accueil.</p>	<p>A la question de savoir si cette tierce personne ne pourrait pas être un-e enseignant-e ou formateur/trice, il est répondu que ce n'est pas le rôle des établissements d'enseignement/de formation.</p>	<p>L'observation se met en pratique dans différentes situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par rapport à une problématique particulière (exemple : un temps de repas pose question aux professionnel-le-s ou un « enfant mordeur ») ou pour définir un plan d'action (qui, quand, comment) - de manière intuitive - par l'intervention d'un-e professionnel-le qui amène un regard extérieur, un nouvel éclairage, un questionnement, ... (ex : une psychomotricienne qui vient 1X/mois). Car, comme mentionné précédemment, cette mise en retrait peut être difficile pour les accueillant-

		<p>L'observation est la 1ère compétence demandée aux étudiant-e-s de puériculture : savoir observer pour accompagner l'enfant. Le carnet de stage comprend d'ailleurs (en plus de la collecte de données) un volet consacré à l'observation d'un enfant tant au niveau de sa physionomie qu'en situation de jeux, de repas, ... Il est toutefois mis en évidence que les étudiant-e-s ne vont pas assez loin dans les détails. Pour les y aider, est à leur disposition une liste de termes en lien avec les mimiques, les interactions, ... Dans un premier temps les étudiant-e-s se concentrent sur le développement psychomoteur de l'enfant. Un tableau leur est remis pour avoir des repères par rapport au développement psychomoteur de l'enfant (notons que certain-e-s étudiant-e-s n'ont jamais été en contact avec de jeunes enfants). L'enseignant-e les met toutefois en garde par rapport à ce qui peut être considéré comme étant la normalité : les étapes indiquées ne sont que des indices. C'est dans un second</p>	<p>e-s (qui privilégie l'action).</p> <p>Selon le contexte professionnel, ne pas pouvoir bénéficier d'un regard extérieur peut être une source de difficulté. La difficulté vient également du manque d'outil et de l'absence de prise de notes.</p> <p>Certain-e-s professionnel-le-s mentionnent que l'observation en lien avec le développement moteur de l'enfant se fait principalement lorsque l'enfant est seul. Ce qui permet de se concentrer sur l'observation sans interruption.</p>
--	--	---	---

	<p>L'observation de l'enfant peut se centrer sur les interactions entre enfants, les interactions des enfants avec le/les adulte(s) ou les interactions des enfants avec leur environnement.</p>	<p>temps qu'ils/elles observent les interactions des enfants.</p>	<p>Dans des lieux d'accueil collectifs (jeunes enfants et 3-12 -Accueil Temps libre-), l'observation peut être au service de l'équipe. Spécifiquement dans le secteur de l'Accueil Temps libre (3-12), la pratique de l'observation est difficile à mettre en œuvre car le groupe d'enfants varie de jour en jour (nombre et enfants).</p>
<p>Question de l'animateur</p> <p>Quelles démarches, quelles procédures mettre en place pour se lancer dans une observation ?</p>			
	<p>Il est important de différencier observation et balayage.</p> <p>Rappelons que les responsables d'équipe ne sont pas nécessairement formé-e-s à l'observation.</p> <p>Au sein de l'ONE, une expérience a été menée par le conseiller pédagogique visant à mettre en place un outil. C'est ainsi que l'ONE a proposé plusieurs rencontres aux professionnel-le-s autour de cette thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence de Anne-Marie FONTAINE : développement de différents concepts tels que l'adulte phare, les 5 zones de jeux, la combinaison des jeux, ... 		<p>Il n'y a pas assez de retour de ces journées et de leur contenu aux accueillant-e-s et aux petites structures.</p>

	<p>- Conférence de Rudy SCANTOLO. A la suite de ces temps en « grande messe », des rencontres ont été proposées aux milieux d'accueil. Chaque structure a présenté son propre aménagement de l'espace et fonctionnement de base. Le conseiller pédagogique de l'ONE aidait à donner du sens et la coordinatrice se rendait dans les milieux d'accueil pour y faire des observations et en faire des débriefings. Dans ce processus, la difficulté était que les accueillant-e-s craignaient ce regard extérieur par peur du jugement.</p> <p>Des articles sont aussi disponibles dans les revues « Flash accueil » (Note de la rédaction : ces articles sont inséré dans le dossier partagé -Google Drive-). Mais après avoir abordé la théorie en lien avec l'observation, il est important que les professionnel-le-s se l'approprient et l'adaptent à leur réalité de terrain en faisant référence à leur organisation, à leur projet d'accueil, ... C'est une réflexion de longue haleine.</p>		<p>C'est une pratique qui demande aussi un certain « entraînement ».</p> <p>Il faut aussi être vigilant à ne pas laisser l'enfant seul et à garantir la permanence de l'adulte.</p>
--	---	--	---

			Se mettre à la hauteur de l'enfant permet aussi de remarquer certains comportements.
Réflexion commune			
Mise en évidence de l'importance de prendre du temps pour appréhender la théorie en lien avec la pratique de l'observation puis de se l'approprier et de l'adapter aux réalités de terrain tout en veillant à assurer une présence aux enfants et à répondre à leurs besoins.			
Attention : il faut aussi noter que les professionnel-le-s peuvent observer ce qui va bien sans se fixer sur une situation problématique.	<p>Questionnement : Qu'est-ce qui motive le choix d'observer un enfant plutôt qu'un autre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La résonance interne, ses propres émotions face à un enfant qui s'isole ou qui se dirige spontanément vers le/la stagiaire. - La difficulté d'observer un bébé au vu du langage non verbal et d'une moins grande motricité (→ choix d'un enfant plus âgé) → l'observation d'un bébé pourrait être faite par l'équipe pour accompagner le/la stagiaire. 	<p>Le(s)/la professionnel-le(s) pourrai(en)t proposer au/à la stagiaire d'observer un enfant en particulier pour ensuite travailler sur cette observation en équipe.</p>	

Retour des échanges en sous-groupes autour de l'extrait traitant de l'observation dans l'action

Extrait disponible dans le dossier partagé (Google Drive) et tiré de : Camus, P. Observer « dans l'action ». In Bartholome, C., Camus, P., Georgette-De Bruyne, M., Hendrix, M. *L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil*. Sous la direction de la FILE asbl, p. 106-119.

-Il est question ici d' « attitude observante » qui passe par le regard et le sens que l'on y met.

L'observation a un impact sur la relation entre l'enfant et l'adulte et l'accompagnement psychique de l'enfant.

Ce sont les compétences professionnelles mobilisées qui permettent l'identification et l'interprétation des signaux.

Les outils mentionnés sont le cahier de bord et le livret commun.

L'observation « dans l'action » est l'observation qui se fait quotidiennement et de manière intuitive. Toutefois, malgré que le/la professionnel-le soit dans l'action, il est important qu'il/elle pense à cette observation, notamment lorsqu'il/elle est avec un enfant seul ou un petit groupe d'enfants.

Retour des échanges en sous-groupes autour de l'extrait traitant de l'observation à distance

Extrait disponible dans le dossier partagé (Google Drive) et tiré de : Camus, P. Observer « à distance » : observer en se retirant du groupe. In Bartholome, C., Camus, P., Georgette-De Bruyne, M., Hendrix, M. *L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil*. Sous la direction de la FILE asbl, p. 120-134.

Le contexte n'est pas à négliger. En effet, inscrire la pratique de l'observation dans l'organisation donne une légitimité institutionnelle.

Cette pratique sera expliquée aux stagiaires mais aussi aux enfants pour qu'ils/elles comprennent cette mise à distance.

Est mis en évidence l'importance de partager les observations avec un-e autre professionnel-le pour prendre en compte la part de subjectivité dont l'observateur/trice a fait preuve.

L'observation est une démarche et une dynamique qui assure la continuité mais c'est aussi un soin.

Pour les parents, cela permet de donner à voir ce que fait l'enfant.

Les outils pour l'observation se construisent en équipe.

Une difficulté mise en évidence est relative au comportement de l'enfant qui interagit avec l'adulte qui observe.

Retour des échanges en sous-groupes autour de l'extrait traitant de l'observation et de la qualité

Extrait disponible dans le dossier partagé (Google Drive) et tiré de : Bouve, C. (2017). La qualité d'accueil de la petite enfance, entre normativité et intersubjectivité. Spirale, 82, 44-51.

La qualité est un concept relatif qui dépend de nombreux critères : valeurs, contexte, acteurs, ... Malgré qu'elle se situe dans un cadre commun, la recherche de cette qualité est constante et implique des évolutions et réajustements. Ce qui importe ce sont les moyens que les professionnel-le-s se donnent pour y parvenir, ce qui est une démarche de qualité en soi.

Lorsque vient la question de se fixer des objectifs en lien avec le développement des enfants (ex : autonomie, acquisition de la propreté, ...), il faut veiller à se poser préalablement la question de savoir qui est le bénéficiaire : l'enfant ou l'accueillant-e ? L'accueil des enfants s'oppose aux notions de rendement et de marchandisation (spécifique au monde politique et économique). Il est donc important de maintenir le regard qualitatif mentionné précédemment.

Dans le contexte de l'accueil à caractère familial autonome (indépendant), la réflexion en équipe est difficile à mettre en œuvre car ces accueillant-e-s n'ont pas de collègues pour échanger.

Dans le contexte particulier d'Accueil Assistance, les moments d'échanges sont rares et, lorsque de tels moments ont lieu, les conditions ne sont pas idéales (en présence des enfants).

Notons aussi que la facilité de mettre en place des démarches d'observation va dépendre des conditions de travail et des types de structures.

En conclusion,

- il sera important de veiller à toujours mettre l'enfant au centre des préoccupations de l'adulte notamment en assurant une continuité,
- la démarche nécessite 2 temps : l'observation et l'analyse,
- les temps d'échange entre professionnel-le-s doivent aussi avoir lieu en dehors de la présence des enfants,
- il n'y a pas de réalité de terrain commune, il sera donc important de veiller à prendre en compte le contexte.

Note : le nord de la province de Luxembourg vit aussi une période particulière au vu des changements de la coordination accueil de l'ONE.